



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de la CLIA (Cruise Line International Association)

19 janvier 2012 : Toute l'industrie de la croisière exprime ses plus sincères condoléances à toutes les familles touchées par la terrible tragédie du Concordia.

Dans ce communiqué nous souhaitons répondre à toutes les questions qui nous ont été posées sur la sécurité à bord des navires de croisières et sur l'impact de l'accident sur la clientèle croisière.

Obligations concernant la Sécurité

L'industrie de la croisière est une industrie soumise à des règles drastiques et la sécurité est notre priorité essentielle.

- Tous les navires de croisières sont conçus et opèrent selon les stricts critères de l'IMO – Organisation Maritime Internationale, l'agence de l'ONU qui définit la réglementation en matière de sécurité et d'exploitation des navires de croisière par l'adoption de traités et de résolutions codifiées dans la convention SOLAS- Safety of Life at Sea-
- Les règles sont rigoureuses et leur niveau d'exigence élevé et les navires sont pour la plupart équipés au-delà des normes requises, en particulier pour les machines, la navigation et la sécurité.
- Les équipages sont soumis à des entraînements intensifs, une certification,, des exercices et des scénarios de situations d'urgence, y compris d'évacuation de navire.

L'industrie de la croisière travaille en permanence à rendre les navires toujours plus sûrs

- Ces dernières années, la technologie, les procédures et les entraînements sont devenus très sophistiqués et la sécurité à bord des navires de croisière est meilleure que jamais.
- A mesure du développement de l'industrie de la croisière, l'IMO, les Etats-Unis, l'Union Européenne et d'autres organismes n'ont cessé de mettre à jour et de réhausser le niveau de sécurité, en améliorant le matériel de navigation, les procédures de sécurité à bord, les équipements de survie, les exercices et les normes de certification etc...
- L'industrie de la croisière travaille en collaboration avec l'IMO, les autorités maritimes internationales, les experts en construction et en contrôle et les chantiers navals afin d'améliorer en permanence les normes de sécurité les plus rigoureuses.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de la CLIA (Cruise Line International Association)

Statistiques sécurité

Les statistiques de l'industrie de la croisière en matière de sécurité sont excellentes avec un nombre extrêmement faible d'accidents.

- Même si un mort est un mort de trop, entre 2005 et 2010, les compagnies de croisières ont transporté près de 100 millions de passagers avec 16 décès à déplorer dans des accidents maritimes. Cela représente moins de 0.16 cas par million.
- L'industrie de la croisière a lourdement investi en technologie, procédures et entraînements des officiers et des équipages.

Item	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Totals
Passengers (Millions)	14.4	15.2	15.9	16.3	17.6	18.8	98.2
Fatalities	4	4	3	0	0	5	16

Impact économique

Bien qu'il soit prématuré de prévoir les conséquences précises de l'accident pour l'industrie de la croisière, à ce jour nous n'avons pas connaissance d'un impact important sur les futures réservations.

- Les contacts que nous avons eus avec les agents de voyages américains et britanniques ne font pas état d'annulations liées à la situation.

L'industrie de la croisière travaille à plein régime

- L'industrie de la croisière a connu un fort développement ces dernières années. C'est une industrie mondiale, travaillant toute l'année et les compagnies continuent d'accueillir les passagers à bord et d'enregistrer les réservations.

Informations complémentaires sur les obligations concernant la sécurité

- Tous les navires ont des canots de sauvetage, des radeaux et des gilets de sauvetage pour chaque personne à bord et d'autres supplémentaires



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de la CLIA (Cruise Line International Association)

- Les canots de sauvetage doivent pouvoir être chargés, lancés et éloignés du navire dans les 30 minutes suivant le signal d'évacuation donné par le Commandant..
- Les navires de croisière doivent donner les instructions de sécurité aux passagers dans différentes langues et dans les 24 heures suivant l'embarquement.
- La SOLAS impose à tous les navires modernes de posséder un éventail d'instruments de navigation électroniques pour assurer dans les meilleures conditions le fonctionnement du navire. La plupart dépasse très largement les obligations réglementaires à ce sujet
- La moyenne des paquebots de la CLIA d'environ 97 000 tonnes, transportant une moyenne de 2700 passagers et 800 membres d'équipage ont à cet égard 5 équipes d'intervention dont les principaux membres subissent un entraînement particulièrement poussé pour la maîtrise des feux à bord, 4000 détecteurs de fumée, 500 extincteurs, environ 30km de conduits d'alimentation pour 5000 sprinklers (brumisateurs) et 10km de tuyaux d'incendie.
- Si des garde-côtes américains ou d'autres autorités internationales constatent qu'un navire est en violation avec les règles de sécurité ou considèrent qu'il n'est pas en état de naviguer pour une raison ou une autre, les garde-côtes locaux, le commandant du port ou l'autorité réglementaire locale peuvent interdire l'embarquement des passagers ou l'appareillage jusqu'à ce que les déficiences aient été corrigées.

Contact AFCC : Mme Annie Claire Roos - 06 21 47 83 90